

Bonjour à tous,
Pour vous tenir informé de son actualité, de ses démarches et de ses positionnements, l'association citoyenne **Gentilly à Gauche Autrement** a choisi de vous proposer cette lettre d'information web. Brève, elle donne le ton de **GGA** sur les sujets du moment et les rendez-vous de l'association.
N'hésitez pas à réagir et à partager avec nous vos commentaires sur les sujets évoqués.

Bonne lecture !

Lettre info web – Numéro 22 - Mars 2021

LA GESTION DE L'EAU, OÙ EN EST-ON ?

Nous ne savons pas vivre sans eau. L'eau est un bien limité, le cycle naturel de l'eau fait qu'elle tourne en boucle. Depuis des millénaires c'est la même eau que nous buvons... Bien commun elle ne peut être privatisée.

Une régie publique de l'eau, pourquoi ?

L'accès à l'eau est l'affaire de tous car tous dépendants du même besoin.

Le type d'organisation mis en place pour le traitement et la distribution de l'eau est un choix politique. Choix qui doit redonner un sens aux politiques publiques de proximité. Appliquée à l'eau, la gestion publique réinvente l'usager en le transformant en un acteur de la politique de l'eau

Cette dernière décennie des villes de toutes tailles, voire des villages, ont opté pour une gestion publique de l'eau.

La régie publique directe - sans délégataire – n'a pas à rémunérer des actionnaires. Elle peut mener une gestion citoyenne en :

Rendant l'eau accessible à tous (tarif social : premiers m³ gratuits, gros consommateurs incités à réduire leurs besoins...)

Assurant une gestion démocratique de son activité (citoyens siégeant au conseil d'administration)

Veillant à une gestion économe de l'eau (entretien « intelligent » des installations et du réseau de distribution, incitation à des pratiques économes)

Notre histoire régionale de l'eau

Depuis bientôt 100 ans le Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF) est responsable de la production et de la distribution de l'eau potable pour les 151 communes adhérentes.

Au fil des dérives de sa gestion, l'idée de sortir du SEDIF a gagné des adhérents sans que leur vœu puisse se réaliser.

La nouvelle organisation territoriale (janvier 2016) de la région parisienne (la loi Notre) a tout remis à plat. Les communes adhérentes au SEDIF ont dû faire connaître, à leur territoire, leur souhait de rester ou non adhérentes au SEDIF.

Dans notre territoire – Grand Orly Seine Bièvre, GOSB – au bout de trois ans d'études juridiques, techniques, financières et de discussions, neuf communes (Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Orly, Vitry-sur-Seine) souhaitent créer ensemble une régie publique de l'eau.

Reste à trouver avec le SEDIF les conditions acceptables de la séparation avant le 30 septembre 2021 date « non-officielle » de la fin de la convention de coopération en cours.

suite de l'article p.2

Passons à l'action

La Coordination Eau du Grand Orly Seine Bièvre (GOSB) a lancé un appel à constituer des Collectifs Eau dans les 9 villes concernées pour créer une dynamique favorable à une régie publique de l'eau. Ces collectifs ont pour vocation de réunir tous les citoyens considérant l'eau comme un bien commun. L'objectif est d'organiser un « printemps de l'eau » autour du 22 mars, journée mondiale de l'eau, par tous les moyens accessibles en ces temps difficiles, rendant visible notre action : affiches, visio conférence, tracts, etc...

➤ Notre commentaire : *il est impératif qu'un collectif eau publique se crée à Gentilly regroupant élus, associatifs, citoyens et qu'il rejoigne très vite les initiatives déjà engagées par les collectifs existant dans les autres villes, en particulier celle de "La journée mondiale de l'eau du 22 mars prochain", journée de manifestations pour sensibiliser les habitants aux enjeux liés à la reprise en gestion publique de l'eau.*

L'AMBITION DES ELUS DE GGA POUR LA MANDATURE

Dans la majorité plurielle municipale, **G**entilly à **G**auche **A**utrement compte 3 élus : David Allais, adjoint au maire en charge de la culture, de la communication et du pôle de solidarité internationale. Françoise Carteau, conseillère municipale déléguée en charge de l'économie sociale et solidaire. Membre du Conseil d'Administration du CCAS, elle suit plus particulièrement les questions d'urbanisme, d'environnement, ainsi que les dossiers traités à la Métropole et au Territoire. Elisabeth Gruosso, co-présidente du groupe Ensemble et Engagés, suit notamment les questions de démocratie et de santé. Nous leur avons demandé leur ambition pour ce mandat.



David : " Ma première priorité est de renforcer les liens et les interactions entre la municipalité et les habitants. Cela passe, bien sûr, par une communication dynamique, s'appuyant davantage sur les nouvelles technologies. Cela passe aussi par une implication forte des associations culturelles ou de solidarité internationale car ces associations sont un lien entre les élus, les services et les habitants : une politique culturelle vivante et des relations dynamiques avec nos partenaires maliens et allemands doivent se fonder sur une participation citoyenne importante et renouvelée.

Elisabeth : "Je souhaite amener les Gentilléens à être acteurs de la vie politique de notre ville. Pour cela, il faudra créer un partenariat entre les élus et les citoyens en suscitant l'intérêt de ces derniers pour les problèmes et les ambitions de la ville et en mettant en place une véritable chaîne de concertation afin de construire ensemble les projets pour notre cité."

Françoise : J'ai la volonté de communiquer sur ce qu'est l'Économie Sociale et Solidaire auprès de tout public, agents de la ville et Gentilléen.nes. Je veux aussi mener des actions avec les services (achats publics, clauses d'insertion), les associations et les Gentilléen.ennes (ateliers recyclage, zéro déchet,...) ainsi que faciliter l'émergence de projets (boutique éphémère, épicerie sociale et solidaire,...)

De gauche à droite : Elisabeth, David, Françoise

➤ **Notre commentaire :** Cette volonté pour les 3 élus GGA de mettre les citoyens au cœur de la vie locale est une des principales raisons de l'engagement de Gentilly à Gauche Autrement dans la majorité municipale. Avec ses élus et ses militants, GGA agira pour élargir la démocratie participative en faisant en sorte que les citoyens soient partie prenante des décisions locales.

TROIS QUESTIONS À BENJAMIN FOURÉ, GENTILLÉEN ET CITOYEN ENGAGÉ

* Bonjour Benjamin qui êtes-vous ?

Avant tout un enfant de Gentilly de 40 ans, un être humain polyglotte, et dans la vie je suis artiste, musicien à la base, et aujourd'hui aussi un graffiti artiste vivant du street art abstrait.

Et au milieu de ces activités artistiques, étant animateur de formation et responsable associatif depuis mes 19 ans, je peux mener à bien mes projets et me sentir utile en tant que citoyen dans cette société.

* Vous êtes à l'initiative d'une ferme urbaine, racontez-nous

Notre site associatif, **LA FERME DE L'ÎLOT**, situé rue de la Paix, est avant tout une histoire d'engagement. Nous avons d'une part, en concertation avec la municipalité, réussi à pérenniser un lieu et surtout à réunir un collectif de tous âges (de 18 à 65 ans) d'une vingtaine de membres aux expériences diverses et riches.

Durant deux années nous avons remis aux normes le terrain sur lequel notre intention première est le 'brassage ', qu'il soit culturel comme générationnel. Ayant géré des lieux artistiques alternatifs parisiens, j'ai eu le désir de créer un lieu similaire sur notre ville, afin que les habitants puissent se le réapproprier. Notre infrastructure nous permet de pratiquer et transmettre, ce qui est rare en France, les arts de la peinture murale à tous ceux qui le souhaitent. Nous concevons la partie ferme urbaine comme un laboratoire pour notre ville. Notre intention est de pouvoir ouvrir le site aux Gentilléens, à travers des événements culturels de week end, et des initiations au street art.

* Vous êtes un acteur d'une transition écologique et solidaire. Comment voyez-vous une synergie possible avec d'autres associations, la ville etc. ?

Nous sommes conscients de cette opportunité, mais pour vous répondre sincèrement, la covid-19 nous empêche actuellement de pouvoir développer ces ponts. Dire que nous sommes acteurs de la transition est peut-être un peu flatteur car actuellement, au sein du collectif nous sommes en train d'apprendre en marchant et restons humbles devant les enjeux écologiques qui se dégagent. Nous sommes impatients d'un retour à la normale, pour pouvoir faire vivre cette dynamique au sein de la ville.

L'EVOLUTION DES CONSEILS DE QUARTIER, UN NOUVEAU SOUFFLE INDISPENSABLE

Les conseils de quartier à Gentilly existent depuis 2005. Ces conseils n'ont pu être renouvelés comme prévu en novembre 2020, en raison de la situation sanitaire. Ils le seront fin 2021, ce qui donne l'occasion au cours de cette année de faire le point et de décider des évolutions nécessaires.

Au fil des ans, la participation à leur désignation et à leurs activités s'est affaiblie, du coup leur représentativité peut être mise en doute. Pourtant, ils donnent nombre d'avis sur les projets de la ville dont il est en général tenu compte. En revanche, ils soulèvent beaucoup de questions relatives au quotidien des habitants et n'ont que trop peu de réponses de la municipalité, voire pas du tout, ce qui nuit à leur crédibilité.

Un nouveau mode de désignation s'impose. Actuellement les membres de conseils de quartier sont élus tous les deux ans par des assemblées générales d'habitants, avec une participation très faible. D'autres possibilités sont à explorer. Il peut être instauré un vote des habitants au suffrage universel, en veillant à ce que tous puissent voter, en particulier les résidents étrangers. Une autre possibilité, de plus en plus pratiquée, est d'instaurer un tirage au sort. Il implique des règles très précises à déterminer. Ce tirage au sort peut se faire à partir des listes électorales, mais aussi avec d'autres listes (locataires des offices HLM...). Il s'agit d'avoir une représentation large, incluant les jeunes de 16 à 18 ans et les résidents étrangers, en

veillant aussi à la répartition femmes / hommes. In fine, le volontariat doit bien sûr être garanti. Cette formule doit être étudiée à fond. Elle peut d'ailleurs être mixée avec la formule actuelle, avec 50 % élue par les assemblées de quartier (garder le volontarisme de ceux qui veulent s'impliquer) et 50 % par tirage au sort.

Au-delà de leur mode de constitution, un certain nombre d'éléments sont aussi nécessaires pour que les conseils de quartier remplissent pleinement leur rôle : former les membres des conseils, leur donner les moyens d'aller vers les habitants (pour développer des enquêtes par exemple,...), un accès facile aux documents municipaux, etc... Enfin, l'inter quartiers doit être développé à l'initiative de la municipalité mais aussi à celle des conseils.

➤ Notre commentaire : *Les conseils de quartier doivent être au cœur de la volonté de démocratie participative. Pour cela une communication publique importante doit être mise en place notamment avec une meilleure visibilité de leur espace sur le site de la ville, des moyens matériels et numériques dédiés, un accusé de réception immédiat de leurs questions et demandes, assorti d'un délai de réponse acceptable.*

EN TEMPS DE CRISE ? LA VIE MUNICIPALE ET LA SOLIDARITE CONTINUENT

La crise sanitaire que nous traversons est inédite. D'une ampleur exceptionnelle elle entraîne précarité, difficultés de toutes sortes, morosité, stress, insomnies, angoisse devant des informations parfois contradictoires, voire incompréhensibles.... Face à cela, des initiatives municipales, citoyennes, solidaires se poursuivent. Infos pratiques : ville-gentilly.fr

Voici quelques initiatives parmi d'autres, pouvant apporter aide mais aussi chaleur et convivialité :

- aide financière pour les étudiants boursiers via le CCAS en lien avec le Point Info Jeunesse,
- possibilité de faire ses démarches administratives au cyberspace sur rendez-vous (mardi de 13h30 à 17h)
- Les loisirs ne sont pas oubliés, visionner gratuitement 10 films grâce à la Maison des Familles et Cultures du cœur, participer à l'élaboration du jeu « Gentilly Pursuit »,
- le P'tit Tournesol, le carnet des Seniors informatif et ludique

Dans le même temps, les associations de solidarité de la ville accueillent, accompagnent celles et ceux qui sont en situation précaire : Secours Populaire, Umanah, How Lucky We Are....

PLAN VÉLO

Après le succès des ateliers de réparation vélo organisés par la ville et l'association MDB-Val de Bièvre vélo en mai (plus de 200 vélos réparés), le conseil municipal a approuvé un plan vélo/piétons ambitieux en juin 2020. Ce plan visait à faciliter les déplacements actifs pendant le déconfinement et il agissait sur trois volets: la piétonnalisation des abords des écoles Lamartine et Barbusse et la mise en place d'itinéraires cyclables continus sur les axes sud-nord (D127) et est-ouest (D50) de la ville. Malheureusement, ce plan tarde à se concrétiser. A l'heure actuelle, les rues du Dr. Ténine et Romain Rolland ne sont fermées aux véhicules motorisés qu'une demi-heure le matin et le soir! Suite à ces retards, une manifestation réunissant plus de 100 cyclistes a eu lieu samedi 6 mars entre Cachan et Gentilly le long de la vallée de la Bièvre.

➤ Notre commentaire : *Nous souhaitons que la mise en place d'un plan vélo ambitieux se fasse le plus rapidement possible pour substituer une partie des déplacements en voiture individuelle. Ces derniers vont devenir de plus en plus contraints dans un futur proche, à la fois par des contraintes réglementaires (mise en place de la Zone à Faible Émission métropolitaine à l'été 2021) et par la raréfaction des combustibles fossiles.*

Pour adhérer à GGA, voir page suivante....

Adhésion à Gentilly à Gauche Autrement

**Vous êtes intéressé(e) par notre démarche ? Vous souhaitez nous rejoindre ? Nous serons ravis d'échanger avec vous. Votre adhésion nous aide dans notre action.
Après, chacun participe en fonction de ses possibilités et contribue financièrement comme il peut.**

| | |
|---------------------|--------------------|
| Nom : | Prénom : |
| Courriel : | |
| Téléphone : | |
| Rue : | Bât, étage : |
| Code postal : | Ville : |

La cotisation annuelle est fixée à 40 € pour tout adhérent, ramenée à 10 € pour les chômeurs et toute personne ayant des difficultés particulières. En pratique, chacun contribue selon ses possibilités, plus ou moins 40 €. Un reçu vous sera délivré, vous permettant de bénéficier des avantages fiscaux.

A compléter et à retourner à **Gentilly à Gauche Autrement, 8 rue du Président Wilson – 94250 Gentilly.**
Chèque à l'ordre de Gentilly à Gauche Autrement. Courriel : gentillyautrement@gmail.com